

Motion de M. René Winet: «Pour le soutien à un événement phare dans la rade à l'occasion du 31 décembre 2000, entrée dans le troisième millénaire».

(retirée par son auteur lors de la séance du Conseil municipal
le 14 novembre 2000)

PROJET DE MOTION

Sous l'égide de Genève Tourisme, nous souhaitons réaliser à Genève un projet culturel d'envergure internationale au plan médiatique.

Le 31 décembre 2000, à l'occasion de l'entrée dans le troisième millénaire, nous voulons offrir aux Genevois un événement phare dans la rade de Genève, amphithéâtre naturel.

Cet événement se doit d'être prestigieux, festif et médiatique, et doit contribuer ainsi à la promotion de Genève, ville de culture et de rencontres, grâce à Jean-Michel Jarre, artiste d'idées et d'expérience, qui a su associer son talent à plusieurs événements de renommée internationale.

L'artiste français, connu dans le monde entier pour ses événements spectaculaires, fera appel aux techniques artistiques qui font partie intégrante de toutes ses créations, des projections d'images géantes, de l'architecture de lumières et de faisceaux laser, de la pyrotechnie, le tout synchronisé sur un arrangement unique de sa musique.

L'artiste sera, ce soir-là, metteur en scène du spectacle qu'il orchestrera personnellement depuis la régie centrale: un défi technique qui explique l'envergure financière de cette manifestation.

L'enveloppe budgétaire a été arrêtée à 3 500 000 francs. Genève Tourisme pourrait jouer le rôle de coordinateur artistique et technique; nous proposons de trouver un financement mixte entre la Ville de Genève et les secteurs privés ainsi que les droits de télévision.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de collaborer activement avec Genève Tourisme et d'apporter le soutien nécessaire qui permettra de réaliser cette manifestation.